

PROPOSITION D'ORIENTATION PLIE ESPACE TECHNOWEST

Pour intégrer le PLIE, la personne devra :

- o résider sur le territoire du PLIE Espace Technowest*
- o adhérer à une démarche d'accompagnement renforcé et de construction d'un parcours d'insertion vers l'emploi Toute entrée dans le PLIE est validée par la Commission d'Intégration et de Suivi des Parcours (CISP)

ORIENTATION	ORIENTATION PRÉSENTÉE PAR :							
CCAS	□ Département	☐ MDS	☐ Mission Locale	Pôle emploi	Service Emploi			
Autre, pre	éciser :							
LeTél.								
IDENTITÉ DE LA PERSONNE ORIENTÉE								
☐ M. ☐	Mme Nom							
Prénom	Prénom		Né.e le	Soit	ans			
Tél		E-mail						
Adresse	Adresse							
Code postal : 33 Ville								
Quartier Politique de la Ville, <i>préciser</i> :								
Inscrite.e à I	Inscrite.e à Pôle emploi ☐ non ☐ oui // N° identifiant Pôle emploi Date d'inscription							
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ								
☐ Bénéficiaire du RSA ou ☐ Autres minimas sociaux								
N° CAF	N° CAF							
 Personne en recherche d'emploi inscrite ou non auprès du service public de l'emploi, y compris les personnes en activité réduite subie Salarié.e en insertion des Structures d'Insertion par l'Activité Economique 								
MOTIFS D'ORIENTATION VERS LE PLIE								
Avis motivé / Freins professionnels et sociaux**								
RÉSERVÉ AU PLIE								
Référent pot	Référent potentiel							
Historique								
CISP								









MODE D'EMPLOI DE LA FICHE DE PRESCRIPTION

Merci de bien vouloir compléter l'intégralité du document pour que la proposition puisse être traitée

EXTRAIT DU PROTOCOLE D'ACCORD

Pour intégrer le PLIE, le public devra :

- o Etre domicilié obligatoirement sur les communes adhérentes du PLIE
- o Adhérer à une démarche d'accompagnement renforcé et de construction d'un parcours d'insertion vers l'emploi

A ces deux conditions préalables, sont éligibles les personnes en recherche d'emploi se trouvant en situation ou menacées de pauvreté, en âge d'intégrer le marché du travail et confrontées à des difficultés de nature à compromettre fortement les possibilités d'un accès ou d'un retour à l'emploi durable.

L'intégration dans le dispositif PLIE suppose que les participants soient volontaires pour la construction du parcours d'insertion et adhèrent librement au dispositif PLIE.

Les personnes seront :

- o en recherche d'emploi qu'elles soient ou non inscrites auprès du service public de l'emploi, y compris les personnes en activité réduite subie, présentant notamment une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :
- des femmes, des jeunes, des séniors, des personnes handicapées ou souffrant d'une affection de longue durée
- des demandeurs d'emploi de longue durée
- les personnes dites « invisibles » (personnes très éloignées de l'emploi, « hors radars » des institutions publiques, du fait de différents facteurs (illettrisme, isolement social, handicap reconnu ou non, sans domicile fixe, personnes avec des pratiques addictives, économie informelle, rejet des institutions...)
- des personnes inactives
- des bénéficiaires de minimas sociaux (cette condition pourrait être vérifiée après l'entrée dans l'opération dès lors que l'accompagnement mis en place permet cette ouverture de droits)
- des ressortissants de pays tiers
- des personnes placées sous main de justice
- des personnes vivant dans les quartiers prioritaires
- o salariées en insertion des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

Les entrées dans le dispositif seront validées par la CISP.

* Communes adhérentes Labarde Macau Territoire du PLIE Espace Technowest **LUDON-MÉDOC** Le Pian-Médoc **PAREMPUYRE** Saint-Aubinde-Médoc **BLANQUEFORT TAILLAN** MÉDOC Bruges **EYSINES** SAINT-MÉDARD-EN-JALLES I E HAILLAN Le Bouscat **MARTIGNAS** SUR JALLE **MÉRIGNAC** SAINT-JEAN-D'ILLAC

** A titre indicatif

Freins professionnels et sociaux

FREINS	PROFESSIONNELS	FREINS SOCIAUX		
0	Absence de qualification	0	Logement	
0	Qualification obsolète	0	Budget	
0	Reconversion	0	Santé	
0	Outils de recherche d'emploi	0	Fracture numérique	
0	Longue inactivité	0	Mobilité	
0	Expériences de travail précaire	0	Difficulté de communication	









Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19